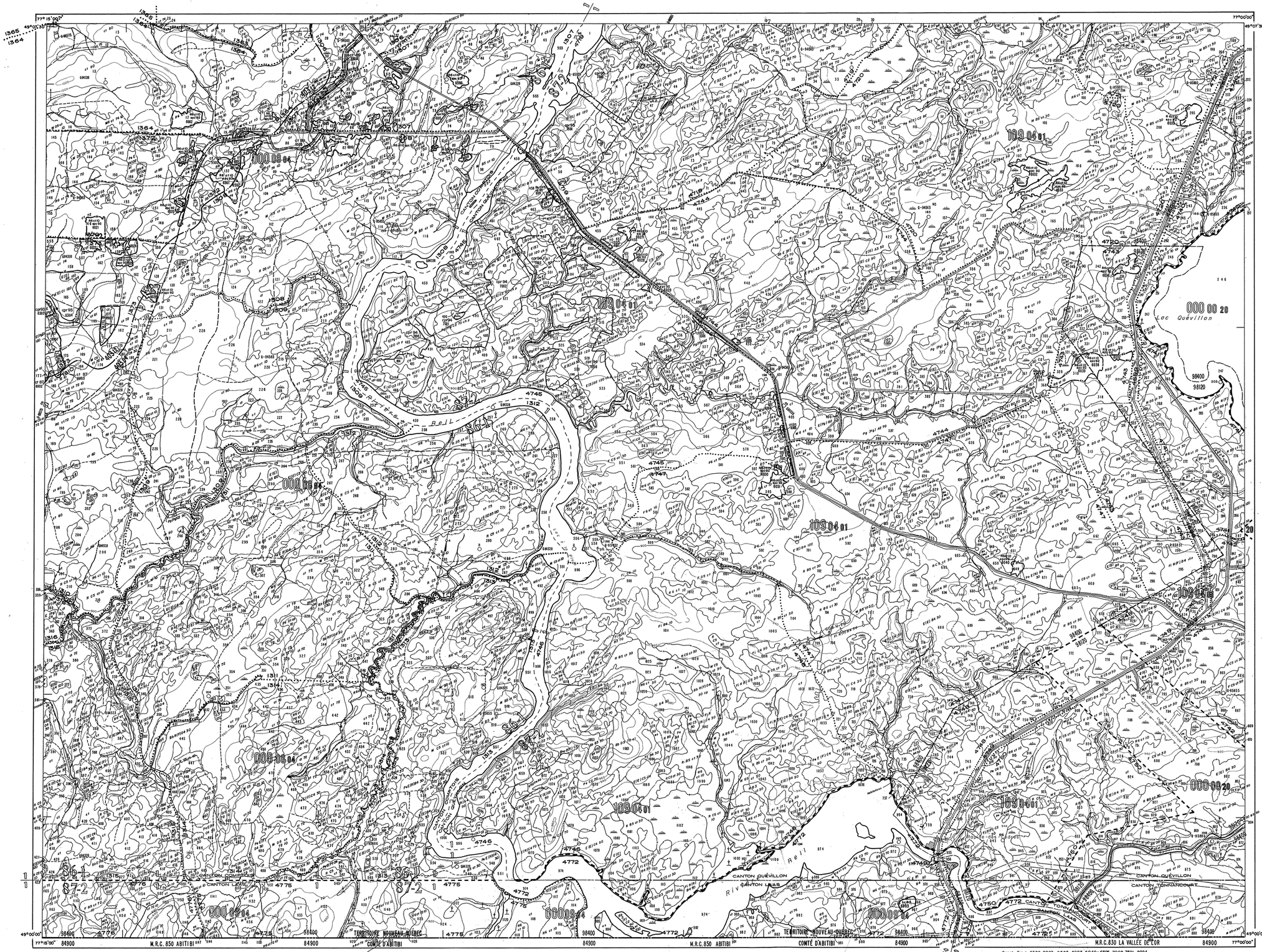

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par tranches
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc étendue
Coupe à bandes (mise et dépouement des tiges d'avenir)
Coupe de jardinage
Sylvicole partielle (ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèce commerciale
Récolte dans les tiges isolées (sécurisation)

N.B. Ces interventions n'apparaissent que perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 5 sapin et/ou épinette blanche
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge
— — 8 pin gris
— — 9 sapin
— — 0 thuya (cèdre)
— — 1 mélèze
— — 2 pruche
— — (épaisseur)
Pessière
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée tion.)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 4 mélèze
— — 5 pin blanc
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — 9 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 4 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 pruche
— — 9 sapin (plantation de sapin baumier)
Pribée à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pribée à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pribée à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cèdrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 mélèze
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — 9 pruche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 4 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 mélèze
— — 6 pin blanc et/ou pin rouge
— — 7 pin rouge
— — 8 pin gris
— — 9 sapin et/ou épinette blanche
— — 0 pruche (plantation)
MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 4 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 pin blanc et/ou rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 pruche
— — 9 sapin et/ou épinette blanche
— — 0 mélèze (plantation de pin gris)
— — (plantation de épinettes)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
Bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleaux blancs jeunes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplerais avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Peuplerais résineux
Érablières résineuses
— — — — à pin blanc
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin blanc
Mélangés à feuillus résineux
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — (plantation)
Bouleaux blancs
Bouleaux à bouleaux blancs
— — — à bouleaux jaunes
Peuplerais
Peuplerais rouge
Érablières
— — — à bouleaux blancs
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de bouleaux
— — — de bouleaux jaunes
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, utilisations diverses, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Chablis partiel : épidémie légère
Chablis partiel : épidémie sévère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10	0-30 ans
30	31-50 ans
50	51-70 ans
70	71-80 ans
80	81-90 ans
90	91-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30	70-70 (ans)
70-50	70-90
70-70	70-100
70-80	70-120
70-90	70-140
70-100	70-200

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieilleux irrégulier : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ayant plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 40 %	simple
Moyenne	41 à 60 %	*
Forte	61 à 100 %	**
Abrupte	101 % et plus	***
Superficie entourée de pentes > 51%		+

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	50m 2	17m 3	13m 4	7m 5	4m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (5) 50m ⊖ — définition, densité, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de canopée, nombre d'essences, groupement d'essences, classe de pente, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

F (5) d 60 01

CARTU. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS. (UG 80) SIGNATURE

CARTU. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. MARCEL SIROIS (UG 87) SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — Unité de gestion — Unité d'aménagement: § 86-1*
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion — Bloc d'aménagement — Concessionnaire ou autres: 000 06 04*
Bassin hydrographique: 40312*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98400*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1313*
Région écologique: 12G

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. Fpr. : 8309-8903-9505-5007-6040-6505-7008-7501-8024

À jour : avril 1997

Photographie aérienne : 1984-85
Carte forestière — Année de publication : 1985-86
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84, 1/9/85
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-5 S.E. S.O.	32-F-6 S.E. S.O.	32-F-7 S.E. S.O.
32-F-4 N.E. S.E. S.O.	32-F-3 N.E. S.E. S.O.	32-F-2 N.E. S.E. S.O.
32-C-13 N.E.	32-C-14 N.E.	32-C-15 N.E.

32 F/3 S.E.

2